Archives parlementaires

Adresse du citoyen Massue l'aîné, de Paris, membre du comité de surveillance, qui annonce le don patriotique de ses maîtrises de boucher et de traiteur ainsi que d'un assignat de 25 livres, lors de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du citoyen Massue l'aîné, de Paris, membre du comité de surveillance, qui annonce le don patriotique de ses maîtrises de boucher et de traiteur ainsi que d'un assignat de 25 livres, lors de la séance du 27 pluviôse an II (15 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 62;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31743_t1_0062_0000_8

Fichier pdf généré le 15/05/2023

qu'à l'instant ils ont été accueillis avec le plus vif empressement par les citoyens, et que le lendemain les citoyennes patriotes ont établi des salles et préparé du linge blanc.

Les patriotes ont fait des dons en bas, culottes, vestes, habits, et autres effets, ainsi qu'en argent; et le décadi suivant, les soldats les moins blessés ont été conduits, à la fête qui s'est célébrée pour la reprise de Toulon, sur deux chars ornés de lauriers.

(Applaudi.)

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[*Chalon-sur-Saône, 7 pluv. II*] (2)

« Citoyens, la reconnaissance est une jouissance pour les républicains; nous venons te prier de rendre publics les bons traitements que nous avons reçus à Chalon-sur-Saône afin que l'on connoisse le patriotisme de ses habitants.

Evacués sur cette commune *sans avis*, nous arrivons de nuit au nombre de cent vingt huit, nous sommes logés et accueillis sur le champ chez l'habitant. Le lendemain des femmes patriotes se prêtent à établir des salles, à préparer des lits et du linge blanc pour rechagé *(changer) les malades.*

De plus, font la quête par la ville; les bons patriotes de cette ville se prêtent à nous soulager en faisant des dons en bas, culottes, vestes et habits pour rechanger plusieurs d'entre nous qui avez (*sic*) de mauvais habillements, et même de petits dons en argent qui ont servi à nous soulager et [on] nous apporte quelquefois ce qui nous fait besoin ou plaisir.

Le décadi suivant une fête brillante célèbre la prise de Toulon. Deux chars ornés de lauriers conduisant les moins blessés d'entre nous dans une tribune qui leur étoit préparée au temple de la Raison et de là au banquet civique qui leur *est destiné, telle est, citoyen président*, la réception qu'on nous a faite; puisse tous les défenseurs de la patrie être accueillis de même à leur retour.

Puisse vos immenses travaux procurer aux Français républicains, le bonheur qu'*ils* ont lieu d'en attendre. S. et F. ». Les soldats blessés de l'Armée du Rhin soussignés :

Brecon *(fourrier)*, Doyneau, Etienne, Guillion, Chartie, Cassard, Bonin, Ibert [*et 6 autres signatures, plus 11 croix*].

16

La municipalité de Rethel envoye l'état des dons patriotiques faits par les citoyens de la commune, consistant en 291 chemises, 77 paires de souliers, 43 paires de bas, et autres effets; elle invite la Convention à rester à son poste, jusqu'à ce que le triomphe de la République soit assuré.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[*Rethel, 24 pluv. II*] (1)

« Législateurs,

Nous vous envoyons l'état des chemises, bas, draps, souliers, guêtres et gibernes que nous venons de déposer au magasin de notre district, des dons de nos concitoyens pour les défenseurs de la patrie.

Il y a longtemps que nous vous avons adressé l'argenterie de nos églises, que nous avons employée aux besoins de la République. La raison seule a son temple dans notre commune, et chaque jour il retentit des cris de Vive la Montagne, Paix aux chaumières, Guerre aux tyrans.

Nous nous occupons avec activité de la fabrication du salpêtre, puisse notre travail répondre à notre zèle.

Vous avez décrété les principes de l'éducation nationale, son établissement devient pressant, hâtez-vous, Législateurs, de le procurer, de compléter la loi bienfaisante du maximum, restez à votre poste, vous avez sauvé la patrie, assurez *son triomphe.*

Vive la Montagne, Vive la République ».

Le Roylye *(présid.)*, Monnier *(agent nat.)*, Boucher, Batier, Coche, Surtinart.

17

Pierre Thomas Massue fait don à la Nation de deux maîtrises dont il étoit pourvu, l'une de boulanger, l'autre de traiteur.

Mention honorable et insertion au bulletin (2).

[*La Charité-sur-Loire, 22 pluv. II*] (3)

« Salut et Fraternité

Toujours animé du même zèle pour le bien général, je te prie, citoyen président, de recevoir au nom de la Nation le cadeau que je lui fais de deux maîtrises dont j'étois pourvu, l'une de boulanger et l'autre de traiteur et patissier, dont les quittances de finance sont entre les mains du citoyen Saint-Martin, administrateur principal du Bureau de Correspondance et Liquidation, rue de la Jussienne n° 4, je t'envoie ces reconnoissances que *j'ai retirées des mains du citoyen* Billacoys son correspondant en cette cité qui lui écrit de te remettre mes quittances de finance des dites maîtrises. J'y ajoute un assignat de 25 l. à la face du tyran Capet aussi méprisable par son nom que par ses abominables actions, le tout destiné pour les frais de la guerre : j'espère que la Convention acceptera ce foible cadeau d'un vrai sans-culotte républicain et Montagnard qui a toujours approuvé tout ce qu'elle a fait comme ne tendant qu'au bien général et au maintien de la République une et indivisible, de l'égalité et de la liberté, précieux dons de la nature et dignes des bons Français.

Vive *la Montagne, Vive la République* ».

Massue l'aîné *(membre du C. de surveillance)*.

(1) *P.V.*, XXXI, 289. *B^in*, 27 pluv. (2e suppl^t).
(2) C 291, pl. 926, p. 50. Mention dans *F.S.P.*, n° 228; *J Sablier*, n° 1143; *J. Fr.*, n° 510; *J. Matin*, n° 553; *Mon.*, XIX, 498; *J. Mont.*, n° 95.
(3) *P.V.*, XXXI, 289. *B^in*, 28 pluv.; *Ann. patr.*, n° 413; *J. Fr.*, n° 510.

(1) C 291, pl. 926, p. 46 (Etat des dons, p. 47).
(2) *P.V.*, XXXI, 290 et 375. *B^in*, 28 pluv.
(3) C 291, pl. 926, p. 45.

Persée creative commons BY: = $